

COMITE PROVINCIAL DE BRUXELLES – BRABANT WALLON

P.V. administratif n° 26 - Séance du 2/5/2018

MM Monsieur (Président), Robas (Vice-président, Trésorier), De Leener (Secrétaire), Mr Beckers, Mlle Colmant, Mr Dekoninck, Mlle El Haddouchi, MM Gilles, Lambert, Mme Roisin, Mr Squiflet

1. Correspondance in

- Ganshoren Dames : champion en P1 dames, le cercle ne souhaite pas monter en Régionales 2. Le club de Genappe est d'accord pour monter à sa place.

2. Championnat

- Forfait annoncé
 - Rencontre U16C0904 ABC – Tubize 20 – 0
 - Rencontre U12D0703 ABC – Maccabi 20 – 0
 - Rencontre HU14B1804 Maccabi – Eclair 0 – 20
 - Rencontre U12D1806 Waterloo – Friendly Bulls 20 – 0
 - Rencontre U12D1402 La Chenaie – Friendly Bulls 20 – 0
 - Rencontre U10B1401 ABC – Braine le Château 20 – 0
 - Rencontre HU211805 Royal 4 – Braine le Chateau 20 – 0
 - Rencontre U10D1805 Fresh Air – Nivelles 20 - 0
 - Rencontre U10C0402 Tubize - Chenaie 0 - 20
- Forfait sur place
 - Rencontre HU14A0904 Royal 4 – Auderghem 20 – 0
 - Rencontre HS2B0904 Royal 4 – Linthout 20 – 0
 - Rencontre HU16B0903 UAAE – Chalet 20 – 0
 - Rencontre HU210901 RPC Anderlecht – Berchem 0 – 20
 - Rencontre HU16C0901 RPC Anderlecht – Jodoigne 0 – 20
 - Rencontre HU210905 Braine le Château – Dylois Wavre 20 - 0

3. Coupe

Nous félicitons le club du Canter pour sa parfaite organisation des finales « Open »

- SAMEDI 12 MAI 2018

Salle Serge Chojnacki

([Avenue des Volontaires, 110](#) à 1040 Bruxelles)

En collaboration avec le Comité Provincial de Bruxelles et du Brabant wallon de l'A.W.B.B.,

le cercle Royal U.A.A.E. organise

les premières "SUPER - COUPES DU BRABANT"

contre les vainqueurs de la Coupe du Brabant flamand

10 h 00 : U 14 Filles

Rebond Ottignies c. BC Machelen-Diegem ou Jets B. Zaventem

12 h 15 : U 14 Garçons

Excelsior Bruxelles c. RB Keerbergen Lakers ou Strombeek Beavers Wemmel

14 h 30 : U 16 Filles

Ganshoren Dames c. Clem Scherpenheuvel ou Notre Dame Leuven

16 h 45 : U 16 Garçons

BG Lothier c. BC Grimbergen ou Boortmeerbeek Berg Bulldogs

4. Arbitrage

- Rencontre Nivelles – Tubize HS3A0904 + réserve – l'arbitre a officié seul au match de réserve mais a refusé de diriger la rencontre des équipes premières. Toutefois, il a compté ses frais de déplacement mais également l'indemnité d'arbitrage. Au vu de cette situation inadmissible, le CP débitera le club de Friendly Bulls auquel l'arbitre est affilié, pour un montant de 22 € et versera celui-ci au club de Nivelles.

Prochaine réunion comité : 14/5/2018

O. MONSIEUR – A. DE LEENER

**COMITÉ
PROVINCIAL**



BBW